

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
Du 4 au 15 mars 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

0,6%

La croissance sud-africaine en
2023 (StatsSA)

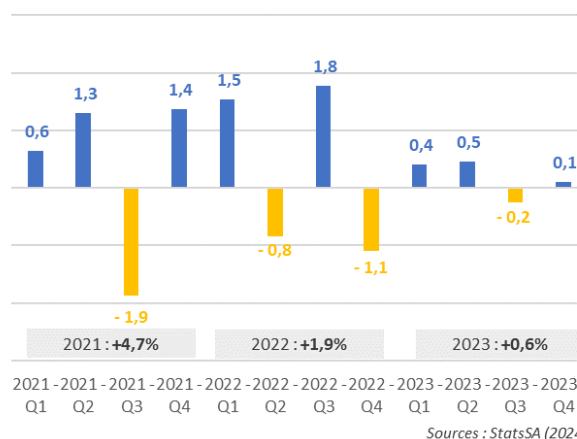
Zoom sur la croissance sud-africaine en 2023

Selon l'agence nationale de statistiques (Stats SA), le PIB a progressé de 0,1% au quatrième trimestre 2023 (évolution trimestrielle corrigée des variations saisonnières), après une baisse de 0,2% au trimestre précédent. L'économie a donc évité de justesse la récession, alors qu'elle a été pénalisée par la contraction des secteurs agricole (-9,7%, soit -0,2 point – grevé par l'impact des épidémies de grippe aviaire, peste porcine et de fièvre aphteuse sur l'élevage) ainsi que du « commerce, hôtellerie et restauration » (-2,9%, soit -0,3 point). A l'inverse, six secteurs sur dix ont enregistré une progression de leur activité, qui reste toutefois modérée, notamment les transports (+2,9%, soit une contribution positive de 0,2 point) et les services financiers (+0,6%, soit +0,1 point). A noter que l'industrie minière s'est timidement reprise (+2,4%), alors que les contraintes liées à l'approvisionnement en électricité se sont atténuées sur la période (63 jours de délestages sur le trimestre, contre des coupures quotidiennes au trimestre précédent).

Sur l'ensemble de 2023, la croissance a donc significativement ralenti pour atteindre 0,6% après +1,9% en 2022 et contre 0,9% anticipé dans le budget pour l'exercice 2023/2024. L'économie a notamment pâti des difficultés structurelles domestiques (crise logistique et énergétique), dans un contexte de dégradation des termes de l'échange qui ont pesé sur les performances du commerce extérieur (demande mondiale atone, modération des cours des matières premières exportées). L'économie continue toutefois d'être portée par la résilience du secteur tertiaire. Les secteurs minier et manufacturier sont restés globalement stables (respectivement +0,5% et -0,3%).

Pour l'année 2024, la croissance devrait légèrement accélérer, mais les prévisions demeurent peu encourageantes- entre 1% (FMI – WEO janvier 2024) et 1,3% (Ministère des Finances – budget 2024/2025 présenté en février 2024). Certains observateurs anticipent même une croissance inférieure à 1% (PWC, S&P Global) au regard des difficultés opérationnelles de l'opérateur public portuaire et ferroviaire Transnet qui devraient vraisemblablement s'aggraver dans les mois à venir, dans un environnement mondial toujours peu favorable. De plus, si le secteur agricole devait se redresser après une année noire, il pourrait pâtir de l'impact du phénomène climatique *El Nino*.

Evolution du PIB (%) - en g.t corrigé



Sommaire :

Afrique australe

- La liberté économique demeure contrainte dans la sous-région (Heritage Fundation)
- Une sécheresse historique en Afrique australe (Engineering News)

Afrique du Sud

- Vote par l'Assemblée Nationale du projet de loi modifiant la loi sur l'électricité (BusinessDay)
- L'accord financier entre South African Airways et le consortium Takatso tombe à l'eau (BusinessDay)
- Le gouvernement ouvre la réforme du système de retraite aux employés d'Eskom et des postes (National treasury)
- Le gouvernement augmente l'allocation « Social Distress Grant » de près de 6% (BusinessLive)
- L'indice de confiance des entreprises continue de se dégrader au premier trimestre 2024 (BER)
- Des évolutions contrastées des productions manufacturière et minière au mois de janvier (StatsSA)
- L'Afrique du Sud veut développer sa production de combustible nucléaire civil (Mail&Guardian)
- Transnet National Ports Authority (TNPA) investit dans la réhabilitation du port de Durban (BusinessDay)

Angola

- Le FMI met en garde contre les risques liés à la dette et aux banques et prévoit une croissance de 2,6 % pour cette année (FMI)
- Les échanges commerciaux chutent de 23 % en raison de la baisse des cours du pétrole et de la diminution des importations (Angonoticias)

Malawi

- La Banque Mondiale publie un rapport d'analyse économique (World Bank)

Namibie

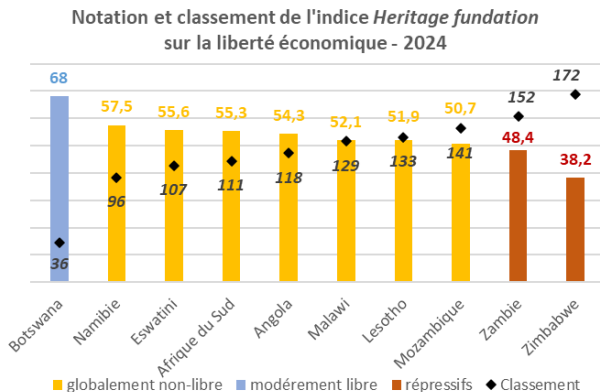
- L'inflation poursuit sa baisse au mois de février (NamStats)
- Le gouvernement présente son budget pour l'exercice 2023/24 (Ministry of Finance)

Zimbabwe

- Les Etats-Unis révisent leur système de sanctions

Afrique australe

La liberté économique demeure contrainte dans la sous-région (Heritage Foundation)



Le think tank américain Heritage Foundation a publié le mois dernier, la trentième édition de son index sur la liberté économique pour l'année 2024 – cet indicateur note 177 pays sur 100 points en agréant plusieurs sous-indicateurs mesurant l'état de droit, le poids du gouvernement, l'efficacité du cadre réglementaire et l'ouverture du marché. En Afrique australe, il apparaît que le niveau d'ouverture des économies demeure limité, la majorité figurant dans le dernier tiers du classement, considéré donc comme des systèmes « globalement non-libres » - Namibie (96^{ème} dans le monde et 10^{ème} pays sub-saharien), l'Eswatini (107^{ème} et 15^{ème}), l'Afrique du Sud (111^{ème} et 18^{ème}), l'Angola (118^{ème} et 19^{ème}), le Malawi (129^{ème} et 26^{ème}), le Lesotho (133^{ème} et 28^{ème}) et le Mozambique (141^{ème} et 34^{ème}). Si l'Afrique du Sud bénéficie notamment d'un environnement des affaires ouvert, d'une politique monétaire indépendante et d'un marché du travail relativement libre, elle reste pénalisée par la situation dégradée des finances publiques, l'impact de la corruption et le faible niveau de liberté des investissements (en lien notamment avec les contrôles sur les flux de capitaux). La Zambie (152^{ème} et 36^{ème}) et le Zimbabwe (172^{ème} et 46^{ème}) figurent dans le bas du classement et sont considérés comme des systèmes « répressifs », avec des scores très faibles en matière de respect du droit de propriété, d'efficacité du système judiciaire, d'intégrité du gouvernement ou encore, pour le Zimbabwe, d'indépendance monétaire. A l'inverse le Botswana, considéré comme une économie modérément libre, se maintient

dans le haut du classement (36^{ème}) et figure parmi les meilleurs élèves sur le continent (2^{ème}).

Une sécheresse historique en Afrique australe (Engineering News)

L'Afrique australe continue de souffrir d'une sécheresse historique dû au phénomène climatique El Niño. La Zambie, le Botswana et le Zimbabwe en particulier ont connu le mois de février le plus sec depuis au moins 1981 selon le Centre des risques climatiques de l'université de Californie à Santa Barbara. En conséquence, la production de tabac du Zimbabwe, principal producteur du continent, devrait chuter d'au moins 10 % pour atteindre 265 millions de kg en 2024, contre une récolte record de 296 millions de kg l'année dernière, a déclaré mercredi 13 mars 2024 l'autorité de régulation de l'industrie. La Zambie semble être le pays le plus touché par la sécheresse, environ 45 % des surfaces plantées ont été détruites au moment où la culture de base du maïs devrait arriver à maturité. L'hydroélectricité constituant environ 85 % de la production d'électricité en Zambie, le pays a mis en place des coupures d'électricité quotidiennes de huit heures (à l'exclusion des mines) en raison de la réduction de la capacité causée par la sécheresse. L'industrie minière est également impactée, la fonderie de cuivre Chambishi en Zambie a par exemple réduit d'un cinquième sa production en raison de la pénurie d'électricité dans le pays. L'usine, qui produit environ 250 000 tonnes de cuivre par an, est l'une des plus grandes installations de traitement du deuxième producteur de cuivre d'Afrique. Cette situation a poussé le président zambien Hichilema a déclaré la sécheresse actuelle catastrophe nationale et l'ONU en collaboration avec le gouvernement zambien, essaye de mobiliser 30 M USD dans le cadre d'un plan de réponse à la sécheresse visant à soutenir les populations impactés (près de 15 millions de personnes dont 6,5 millions en état d'insécurité alimentaire selon la Banque Mondiale). La Banque africaine d'import-export a également annoncé un engagement de 1,6 Md USD visant à renforcer la sécurité alimentaire du pays, entre autres activités.

Afrique du Sud

Vote par l'Assemblée Nationale du projet de loi modifiant la loi sur l'électricité (*BusinessDay*)

L'Assemblée Nationale a voté le 14 mars 2024 le projet de loi modifiant le règlement sur l'électricité avec un soutien bipartisan, soit 234 voix pour et seulement 25 voix contre qui sont celles de l'extrême gauche populiste des Economic Freedom Fighters (EFF), opposée par principe à toute ouverture au secteur privé d'entités publiques. Cette loi est très attendue au vu des difficultés de la compagnie nationale d'électricité Eskom a assuré un bon approvisionnement en électricité de la population sud-africaine. Ainsi, cette loi permettrait la création d'un gestionnaire de réseau de transport indépendant, mesure cruciale et nécessaire pour le dégroupage d'Eskom qui se retrouve à l'heure actuelle fortement endetté et incapable de financer les investissements nécessaires à la résolution du problème énergétique sud-africain notamment dans le domaine de la transmission. Ce dégroupage permettrait la création de nouvelles entités plus à même de lever des financements qu'Eskom. Ainsi, le texte de loi redéfinit et transfère les obligations, pouvoirs et fonctions du gestionnaire du réseau de transport (TSO) à la filiale nouvellement créée d'Eskom en charge du transport d'électricité, la National Transmission Company of South Africa (NTCSA). L'autre mesure phare est la création d'un marché de l'électricité privé qui mettrait fin au monopole d'Eskom en la matière et permettrait à des entreprises privées d'investir dans le secteur.

L'accord financier entre South African Airways et le consortium Takatso tombe à l'eau (*BusinessDay*)

Le ministre des entreprises publiques, Pravin Gordhan, a annoncé mercredi 13 mars 2024 que la vente d'une participation de 51 % pour 51 ZAR (2,5 EUR) dans la compagnie aérienne nationale *South African Airways* (SAA) au consortium Takatso avait été annulée. En échange de cette vente, le consortium Takatso (détenu à 80% par *Harith General Partners*, investisseur panafricain de premier plan

dans le domaine des infrastructures et 20% par Global Aviation, groupe aéronautique sud-africain) devait investir 3 Mds ZAR (150 M EUR) dans la compagnie nationale notoirement endettée et qui avait déclaré sa faillite en 2019. Cette annulation serait dû à une nouvelle évaluation du transporteur national qui aurait abouti au constat que l'offre d'investissement de 3 Mds ZAR (150 M EUR) de Takatso serait désormais en dessous de la valeur de SAA à la suite de son rebond dans la période post-Covid. Le futur de SAA devrait néanmoins passer par un accord avec une entité privée sachant que le ministre Gordhan a également déclaré qu'il n'y aurait pas de nouveau renflouement public de la compagnie.

Le gouvernement ouvre la réforme du système de retraite aux employés d'Eskom et des postes (*National treasury*)

Le 11 mars, le National Treasury a proposé des amendements au *Government Employees Pension Law*, *Post and Telecommunications related Matters Act*, et au *Transnet Pension Fund Act* afin de permettre aux membres de ces fonds de pensions publics de bénéficier de la mise en place du «*two-pot retirement system*». Cette réforme des fonds de pensions, via la *Pension Funds Amendment Bill*, devrait entrer en vigueur en septembre 2024. Elle prévoit la création de deux comptes : un «*saving pot*» (qui regroupera un tiers des cotisations) et un «*retirement pot*» (qui regroupera désormais le restant des cotisations). Le premier pourra être retiré annuellement pendant la carrière ou au départ à la retraite, alors que le second sera reversé exclusivement sous forme de rente annuelle après la cessation d'activité, quelle que soient les difficultés financières rencontrées. Pour rappel, le système actuel comportait un compte unique, qui pouvait être retiré intégralement lors d'un changement d'emploi, ou partiellement (un tiers) lors de la prise de la retraite. Le gouvernement affirme que le nouveau système est optimisé afin de préserver l'épargne des sud-africains, alors que de nombreux individus mobilisent en grande partie leur compte retraite avant leur fin d'activité. A noter que le système de

retraite sud-africain repose principalement sur les fonds de pensions et de prévoyance.

Le gouvernement augmente l'allocation « Social Distress Grant » de près de 6% (*BusinessLive*)

Le 13 mars, le ministre des Finances E. Gogondwana a annoncé, devant le Parlement, une hausse de *Social Distress Grant* (SDG) de 5,7% effective à partir du 1er avril, soit une augmentation de 20 ZAR (environ 1 EUR) pour les bénéficiaires. Introduite en mai 2020 pour faire face à l'impact de la pandémie de Covid-19, cette aide mensuelle de 350 ZAR (17,2 EUR) bénéficie aux ménages les plus démunis non-éligibles à d'autres transferts (9 M d'individus à ce jour). Elle a depuis été prolongée chaque année – lors du budget 2024/2025, le Ministre des Finances avait ainsi annoncé étendre le dispositif jusqu'à la fin de l'année 2025, et réfléchir à une pérennisation du mécanisme dans la cadre de la revue du filet de protection social sud-africain actuellement en cours. Cette augmentation devrait avoir un impact de 1,8 Md ZAR sur les dépenses publiques pour l'exercice 2024/2025 (soit +0,07%), alors que le gouvernement avait alloué 33,6 Mds ZAR pour financer le mécanisme. Dans un contexte électoral, cette annonce a surpris, alors qu'elle intervient seulement quelques semaines après la présentation du budget 2024/2025, dans lequel figurait pourtant plusieurs augmentations d'allocations (minima vieillesse, allocation d'invalidité, etc.).

L'indice de confiance des entreprises continue de se dégrader au premier trimestre 2024 (*BER*)

Au premier trimestre 2024, l'indice de confiance des entreprises de la banque RMB et du *Bureau of Economic Research* (BER) a atteint 30 points (-1 point), son second point le plus bas depuis 2020. L'indicateur diminue donc pour le second trimestre consécutif, pénalisé par une érosion de la confiance chez les commerçants de détail (-13 points à 34) et producteurs manufacturiers (-5 points à 21), partiellement compensée par un rebond chez les concessionnaires automobiles (+10

points à 16). L'indice se maintient nettement et durablement sous la barre des 50 points (depuis 2008), signe de la perception d'une dégradation du climat des affaires par les chefs d'entreprise. Ainsi, près des sept entreprises sur dix sont insatisfaites de l'environnement commercial actuel et six sur dix ont déclaré être insatisfaite de la conjoncture des sept derniers trimestres. Malgré une légère atténuation des contraintes énergétiques, la croissance atone, les difficultés logistiques, l'incertitude politique à l'approche des élections générales pèsent donc sur le climat des affaires.

Des évolutions contrastées des productions manufacturière et minière au mois de janvier (*StatsSA*)

Selon l'agence nationale de statistiques (*StatsSA*), la production manufacturière a augmenté de 2,6% au mois de janvier par rapport à la même période de l'année précédente, après +1,3% en décembre. Il s'agit du quatrième mois consécutif de progression de l'indicateur. Les principaux contributeurs à cette croissance sont l'industrie pétrolière et chimique (+13,6%, soit une contribution positive de +2,9 points à la croissance totale), l'industrie du bois et papetière (+5%, soit +0,5 point) et l'industrie textile (+6,6%, soit +0,2 point). A l'inverse, à noter la mauvaise performance de l'industrie agroalimentaire (-4,1%, soit -1 point). En parallèle, la production minière s'est contractée sur la période (-3,3%), après une légère hausse (+0,2%) au mois de décembre. Cette évolution est inattendue alors que les observateurs anticipaient une légère progression de l'indicateur. Elle s'explique notamment par les mauvaises performances des extractions de minerai de manganèse (-27,1%, soit une contribution positive de -2,3 points), d'or (-12,7%, soit -1,8%) et de diamants (-41,2%, soit -1,7 point), alors que le secteur continue de pâtir des difficultés d'approvisionnement en électricité et de la crise logistique. Alors que neuf secteurs sur douze enregistrent un recul de leur activité, la baisse de l'indicateur est partiellement compensée par la forte hausse de

production du minerai de fer (+9,8%, soit +1,3 point).

L'Afrique du Sud veut développer sa production de combustible nucléaire civil (Mail&Guardian)

Le ministre des ressources minérales et de l'énergie, Gwede Mantashe, a déclaré lors du forum *Africa Energy Indaba* du Cap mardi 12 mars 2024 vouloir que l'Afrique du Sud exploite directement ses gisements d'uranium pour en faire du combustible pour l'énergie nucléaire. A l'heure actuelle, l'Afrique du Sud importe des composants de combustible nucléaire des États-Unis et de France pour sa centrale nucléaire de Koeberg, la seule sur le continent africain. Or, l'Afrique du Sud est en pourparlers difficiles avec les États-Unis pour le renouvellement de sa licence d'importation de combustible nucléaire qui pourrait mettre en danger l'approvisionnement de la centrale de Koeberg, responsable de 5% de la production électrique du pays dans un contexte de crise énergétique. Le gouvernement a par ailleurs annoncé en décembre 2023 la prochaine publication d'un appel d'offres pour une nouvelle centrale nucléaire ce qui intensifierait encore le besoin de combustible nucléaire alors que l'Afrique du Sud dispose de fortes ressources en uranium.

Transnet National Ports Authority (TNPA) investit dans la réhabilitation du port de Durban (BusinessDay)

L'entreprise publique *Transnet National Ports Authority* (TNPA) en charge des infrastructures portuaires a annoncé investir 233 M ZAR (12 M EUR) pour la remise en état des routes dans les principales zones portuaires de manutention des conteneurs du port de Durban. Ce dernier est le principal port du pays (60% du volume de conteneurs) et d'Afrique subsaharienne et souffre depuis de nombreuses années de faillites logistiques qui en font le port le plus congestionné au monde (en moyenne 25 jours d'attente pour le déchargement d'un bateau). Un des problèmes principaux du port est l'encombrement et le mauvais état des routes portuaires et qui ne permet pas à l'heure actuelle un bon écoulement des marchandises qui doivent souvent attendre

des jours après un déchargement à quai déjà très chronophage. L'amélioration de l'état des routes portuaires devrait avoir un impact positif sur l'efficacité des opérations portuaires et la fluidité du trafic dans les zones ciblées.

Angola

Le FMI met en garde contre les risques liés à la dette et aux banques et prévoit une croissance de 2,6 % pour cette année (FMI)

Dans son rapport annuel « article IV » de l'Angola, le Conseil d'administration du FMI a révisé à la baisse la croissance de l'économie en 2023 à 0,5%, en raison d'une baisse de 6,1% du secteur pétrolier et d'un ralentissement de 2,9 % du secteur non pétrolier. La prévision de croissance pour 2024 est de 2,6 %, le Fonds prévoyant une reprise de la croissance économique à court terme, soutenue par la production pétrolière et la reprise du secteur non pétrolier. Il estime que l'inflation restera élevée en 2024 et diminuera progressivement au fur et à mesure que les effets de la suppression des subventions et de la dépréciation du taux de change s'estomperont. Il met toutefois en garde contre les risques "élevés" liés à la forte dépendance au pétrole, à la vulnérabilité bancaire et à la dette élevée.

Les échanges commerciaux chutent de 23 % en raison de la baisse des cours du pétrole et de la diminution des importations (Angonoticias)

Les échanges commerciaux de l'Angola ont chuté de 23 % en 2023 par rapport à 2022, pour s'établir à 51,9 Mds USD. Les exportations ont diminué de 26 % à 36,8 Mds USD par rapport aux 50 Mds USD enregistrés en 2022 alors que les importations ont reculé de 13 % à 15 M USD, selon les statistiques de la Banque nationale d'Angola (BNA). La chute des exportations a entraîné une baisse des recettes fiscales, en particulier celles provenant du secteur pétrolier.

Malawi

La Banque Mondiale publie un rapport d'analyse économique (*World Bank*)

Le 27 février, la Banque mondiale a publié un rapport d'analyse économique, intitulé « *Prendre le virage* ». Il met en avant les difficultés majeures de l'économie qui se trouve dans une situation de crises multiples – cadre macroéconomique instable (pénurie de devises, inflation élevée - +28% en moyenne en 2023, niveau de dette insoutenable, etc.), vulnérabilité au risque climatique (impact du cyclone Freddy en 2022, du phénomène El Nino en 2023 et 2024, etc.) et progressions de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire alarmantes - environ 72% des malawites vivent sous le seuil de pauvreté international (seuil de 2,15 USD par jour) et près de la moitié de la population est dépendante de l'aide alimentaire. Dans ce contexte, la croissance a atteint un niveau amorphe en 2023 (+1,6%). Suivant la mise en place d'un programme d'assistance technique du FMI en novembre 2022, puis de l'octroi d'une Facilité Elargie de Crédit (178 MUSD sur 4 ans) en novembre 2023, la situation s'est toutefois temporairement stabilisée. Le gouvernement a notamment mis en place un paquet de mesures structurelles - dévaluation du taux de change de la devise locale vis-à-vis du dollar américain de 44% en novembre 2023, resserrement de la politique monétaire, réduction du déficit fiscal à 7,4% du PIB sur l'exercice 2023/24 (la première baisse de l'indicateur depuis six ans), lancement du processus de restructuration de la dette, etc. La Banque mondiale affirme que le redressement durable de l'économie nécessitera le maintien et la poursuite de ces réformes. Par ailleurs, le rapport insiste sur la nécessité de diversifier la base exportatrice du pays (agricole notamment) – alors que les importations s'élèvent en moyenne à seulement 1 Md USD par an, un niveau trois fois inférieur aux importations.

Namibie

L'inflation poursuit sa baisse au mois de février (*NamStats*)

Selon l'agence nationale de statistiques (*NamStats*), le taux d'inflation sur un an a atteint 5% au mois de février contre 5,4% au mois précédent. Les principaux postes contributeurs à cette hausse des prix sont les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+5,8%, soit une contribution positive de 1,1 point), les transports (+6,5% soit +1 point) et les « boissons alcoolisées et le tabac » (+7,1% soit +1 point). Pour rappel, les pressions inflationnistes se sont légèrement atténuées en 2023 pour atteindre 5,9% en moyenne (contre 6,1% en 2022), un niveau qui demeure élevé et proche du point haut de la fourchette cible de la banque centrale (*Bank of Namibia* – BoN – 3 à 6%). La tendance devrait se poursuivre en 2024, alors que la BoN anticipe une baisse de l'inflation à 4,8% sur l'année (Comité de politique monétaire du 13 février)

Le gouvernement présente son budget pour l'exercice 2023/24 (*Ministry of Finance*)

Le 28 février, le Ministre des Finances et des Entreprises publiques, M. Ipumbu Shiimi a présenté, devant le Parlement, le budget pour l'exercice 2024/25. Bénéficiant d'un contexte économique favorable (porté notamment par le secteur minier – uranium), il promeut une stratégie de relance, tout en poursuivant les objectifs de consolidation budgétaire. Les dépenses devraient ainsi progresser de près de 12% pour atteindre 100 Mds NAD (36,3% du PIB), portées par l'augmentation de la masse salariale de la fonction publique (+5% pour un poste représentant environ un tiers du budget) et des dépenses de protections sociales (+12,4% pour 52%). Le budget d'investissement est aussi revu à la hausse et se concentre sur le développement des infrastructures (transport, énergie, éducation). Les recettes devraient augmenter à un rythme équivalent (+11,5%), en lien avec la hausse des revenus douaniers (+15,2% pour 31% des revenus totaux) et des impôts sur les revenus (+7,1% pour 36%). Le gouvernement a par ailleurs

annoncé plusieurs mesures fiscales (doublement du seuil minimum de l'impôt sur le revenu pour limiter la pression fiscale sur les ménages les plus vulnérables, augmentation des droits d'accises sur l'alcool et le tabac, réduction du taux d'imposition des entreprises non-minières à partir du 1^{er} janvier 2024 (-1 point à 31%) – conformément aux annonces du budget pour l'exercice précédent. Le déficit devrait ainsi se maintenir à 3,2% du PIB et le poids de la dette publique se réduire (60,1% contre 62,5% en 2023/24), malgré une progression en valeur nominale (+7,5%). A noter que le budget a été élaboré sur une prévision de croissance du PIB de 4% en 2024 et 3,9% en 2025, après 5,6% en 2023, des anticipations jugées optimistes et supérieures à celle du FMI (2,7% en 2024 et 2025).

Zimbabwe

Les Etats-Unis révisent leur système de sanctions

Le 4 mars, le président Joe Biden a signé un décret (*Executive Order*) modifiant le régime de sanctions individuelles à l'encontre du Zimbabwe, mettant ainsi fin à celui en place depuis le 6 mars 2003. Plus de 90 personnes ont ainsi été retirées de la

liste SDN (*Specially Designated Nationals and Blocked Persons List - SDN List*). Pour rappel, les individus répertoriés sur cette dernière étaient interdits d'entrée aux Etats-Unis et pouvaient voir leurs actifs financiers gelés par l'organisme de contrôle financier américain OFAC. Toutefois, 11 personnes et 3 entités restent sanctionnées, intégrant le programme global Magnitsky qui cible les individus accusés de faits de corruption et de violations des droits humains – dont le Président Emmerson Mnangagwa, le vice-président Constantino Chiwenga et plusieurs hommes d'affaires influents. Dans un communiqué de presse, la Présidence américaine précise que ce changement vise à resserrer les sanctions autour du Président et son entourage, alors que le programme n'a pas vocation à pénaliser directement le peuple zimbabwéen. A noter que la loi *Zimbabwe Democracy and Economic Recovery Act (ZDERA)*, adoptée par le congrès en 2021 et qui impose aux représentants américains de s'opposer, notamment au sein des institutions financières internationales, à un soutien financier envers le gouvernement zimbabwéen reste en vigueur.

	Taux de change au	Evolution des taux de change USD (%)			
	14/03/2024	Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 ^{er} janvier
Afrique du Sud	18,7 ZAR	0,6%	1,8%	-1,6%	-2,0%
Angola	831,1 AOA	-0,1%	-0,3%	-39,2%	-0,3%
Botswana	13,4 BWP	0,9%	1,1%	-2,2%	-0,9%
Mozambique	63,2 MZN	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Zambie	24,7 ZMW	-2,7%	8,9%	-17,1%	-4,3%

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2024)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda
leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtrésor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : leopold.vinot@dgtrésor.gouv.fr